

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives



CONTRÔLE ECLAIRAGE

ANGLET / STADE . CHOISY.SYNT : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour validation.

ANGLET / STADE .GIROUETTE.1.SYNT : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

BOURNOS / STADE MUNICIPAL : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

OLORON / STADE ST PEE.1 : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

MEILLON / STADE MUNICIPAL : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

PARDIES / STADE MUNICIPAL.1 : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installation Sportives : Pour Validation.

ST PALAIS / STADE INTERCOMMUNAL.1 : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

BIDACHE / STADE MUNICIPAL : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

BIZANOS / STADE DU HAMEAU IDRON.1 : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

PAU / STADE COLONEL DE FORNEL : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

Le Président de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives.

JANICK . SEYNAT

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

CONTRÔLE INSTALLATIONS DECENNALES

ST PALAIS / STADE INTERCOMMUNAL.1 : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

ST PALAIS / STADE INTERCOMMUNAL.2 : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

BRISCOUS / STADE DE LOKARRI : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

MONTAUT / STADE DU SAILLET : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

NAVARRENX / STADE DARRALDE : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

OSSES / STADE MUNICIPAL : Dossier Transmis à la Commission Régionale des terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

CAMBO LES BAINS / STADE LABEGUERIE : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

ARTIX / STADE ARRIAU : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

ESPELETTE / STADE JEAN EIZAGUIRRE : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

LAHONTAN / STADE MUNICIPAL : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives ; Pour validation.

LEDEUX / STADE MUNICIPAL : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

SOUMOULOU / STADE MUNICIPAL : Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour validation.

Le Président de la commission Départementale des terrains et installations Sportives.

J. Seynat

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

CHANGEMENT DE NIVEAU ou NOUVEAU - NNI.

CARRESSE-CASSABER / STADE FONFON AGUER.1 : Changement de Niveau , ces installations étaient Classées NIV.6. après contrôle par la C.D.T.I.S-64 .Classe celui-ci , NIV-5. Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et installations Sportives : Pour Validation.

LESTELLE-BETHARAM / STADE MUNICIPAL : Changement de Niveau ,ces installations étaient Classées NIV.6 – après contrôle par la .C.D.T.I.S-64.Classe celui-ci , NIV.5 . Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

CIBOURE / STADE JEAN POULOU : Changement de Niveau , ces installations étaient classées NIV.6. après contrôle par la .C.D.T.I.S-64 . classe celui-ci , NIV.5. Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

LAHONCE / STADE MUNICIPAL : Changement de Niveau : ces installations étaient classées NIV.6. après contrôle par la . C.D.T.I.S-64 classe celui-ci , NIV.5. Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

ORTHEZ / STADE DE PREVILLE.1 : Changement de Niveau : ces installations étaient classées NIV.5. après contrôle par la, C.R.T.I.S et la C.D.T.I.S.64. classe celui-ci , NIV. 4. Dossier Transmis à la Commission Régionale des terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

PAU / STADE PAUL ESCUDE : Changement de Niveau : ces installations étaient classées, NIV.5. après contrôle par la . C.R.T.I.S .et la C.D.T.I.S.64.classe celui-ci , NIV.4. Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

GELOS / TERRAIN D'HONNEUR : Changement Nouvel Enregistrement NNI : Ces installations étaient classées sous un faux NNI. Après contrôle de la .C.D.T.I.S.64. celui-ci s'appelle Terrain Honneur –NNI- 64 237 0102 . Dossier Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives : Pour Validation.

Tous ces Dossiers ont été Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives et ont été Validés le : **Mardi 03 Septembre 2019** par le bureau de la .C.R.T.I.S.

Le Président de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives.

Janick . Seynat